



# CANNES INFO

N°2- JUILLET AOUT 2021 *LE P'TIT JOURNAL DE CANNES-ECLUSE*



## Le mot du maire

L'entre-deux que nous espérons voir disparaître il y a quelques mois semble encore tenace avec cette 4ème vague annoncée.

Les Cannoises et Cannois ont bien

compris que les enjeux sanitaires allaient bien-au-delà de notre ville et s'inscrivaient dans une logique nationale de sécurité sanitaire. Ils ont parfaitement appliqué les dernières mesures en place et nous ont sollicités pour les accompagner pendant leur vaccination.

Néanmoins, ils ont aussi compris qu'un autre effort allait sans doute être requis à l'approche de cette rentrée de septembre. Je tiens à vous dire qu'avec l'équipe municipale, nous avons cependant tenu à programmer pour le dernier samedi d'août des festivités qui placeront Cannes-Ecluse, comme en 2020, au cœur de plusieurs événements jumelés.

Le 28 août, la seconde édition de la Fête de l'Été fera le pari de combiner un forum des associations, des activités pour tous ainsi que l'Impérial SwimRun, première compétition course et nage à travers le village, l'Yonne et les bassins.

Avec les élus, nous avons souhaité maintenir ces événements organisés par et dans la commune et pour vous, afin de valoriser nos espaces avant d'aborder une rentrée qui risque d'être encore incertaine.

**Denis MIGUET, Maire de Cannes-Ecluse**

## SOMMAIRE

- Covid : les dernières annonces p.1
- Portraits : Qui sont nos élus?  
Nos 2ème et 3ème adjoints au maire p.2
- **Le Saviez-vous?** : Portrait de Georges DE TRESSAN par Philippe Berthelot p.4
- **Nos Cannois ont du talent** : La collection « Yetinou », premier livre local pour enfants p.6

## POINT COVID: LES DERNIERES MESURES

### DANS LE DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

- Suppression du couvre-feu
- Obligation de port du masque en extérieur levée
- Port du masque dans les regroupements, files d'attente, marchés, stades
- Pass sanitaire obligatoire depuis le 9 août dans les cinémas, musées, cafés, restaurants

### DANS NOS ECOLES

- Port du masque dès 6 ans à l'école élémentaire
- Fermeture de classe dès le 1er cas positif Covid pour une durée de 7 jours
  - Lavage des mains obligatoire
  - Limitation du brassage

## INFO RENTREE 2021:

**UN NOUVEAU PROTOCOLE SANITAIRE DE 4 NIVEAUX REAJUSTE LE 31 AOUT**

**UNE RENTREE PREVUE LE 2 SEPTEMBRE**

## PORTRAIT : QUI SONT NOS ELUS ?

Thierry TERRET, 2ème Adjoint aux Affaires Scolaires, Sport et Culture



58 ans, marié, 4 enfants, Délégué ministériel aux Jeux Olympiques et Paralympiques, ancien Recteur des Académies de la Réunion et de Rennes. Docteur en Staps, historien du sport.

**Qu'est ce qui vous a amené à faire de la politique?**

En tant qu'universitaire, j'ai analysé pendant 25 ans l'histoire des politiques publiques, notamment éducatives et sportives. A un moment, il m'a semblé naturel de passer de l'autre côté et de mettre plus directement mes connaissances au service de l'action publique. Cela a d'abord été le cas dans mes mandats de recteur où le dialogue avec les collectivités territoriales était quotidien, puis l'opportunité des municipales de 2020 m'a amené à franchir le pas.

**Quel est votre meilleur souvenir de campagne?** La spécificité d'une commune de la taille de Cannes-Ecluse est qu'elle dispose de moyens limités. L'élu est donc à la fois dans la conception et dans la mise en œuvre. Son rôle n'est pas que politique. J'ai pris conscience de cela lors de la campagne, à l'occasion de mes échanges avec celles et ceux qui avaient déjà l'expérience d'un mandat. Et le réaliser a finalement été extrêmement rassurant!

**Quelle est votre priorité sur l'ensemble du mandat?**

En tant qu'élu aux affaires scolaires, au sport et à la culture, je m'appuie sur mes deux collègues délégués (Myriam Dossche et Philippe Smorag) avec qui nous voulons poursuivre la politique de soutien aux associations, dynamiser la vie culturelle et l'animation du village et valoriser les bords de l'Yonne avec des équipements sportifs et récréatifs. Nous travaillons aussi à réussir plusieurs opérations liées au projet de la zone des cailloux: modernisation de la cantine, transfert de l'école maternelle et du centre de loisirs, construction d'une nouvelle infrastructure sportive et, peut-être, d'une maison associative.

## 3 QUESTIONS A... ?

Marc VAN ROSSEM, 3ème Adjoint à l'Urbanisme



65 ans, marié, 2 enfants, Cadre retraité des Industries gazière et électrique

**Qu'est ce qui vous a amené à faire de la politique?**

Participer à des projets faisant évoluer notre commune est l'objectif essentiel de ma

contribution depuis plusieurs mandats certes sans intérêt personnel mais simplement pour l'intérêt des Cannois, du développement de notre commune en la rendant attractive pour y habiter, y vivre. Chaque mandat donne la possibilité de s'investir, et cela a été toujours la volonté du maire actuel ou le précédent. Cet axe est aussi un élément important d'investissement à la vie politique locale.

**Quel est votre meilleur souvenir de campagne?** Simplement que le mandat électoral pour les six années du mandat à venir soit choisi par une majorité de Cannois. Cela été le cas pour la liste dont je faisais partie et ce, pour les mandats précédents et celui en cours. C'est tout le sens d'une élection de proximité : elle doit répondre à des attentes de proximité.

**Quelle est votre priorité sur l'ensemble du mandat?**

En tout premier point, respecter notre programme électoral pour lequel les Cannois nous ont fait confiance. Maintenir cette confiance est une des lignes directrices du mandat pour tous les élus, toujours sans aucun intérêt. Enfin, anticiper et prévoir avec une nécessaire consultation des cannois en cas d'enjeux importants pour notre commune au travers de nos réunions de quartier que nous n'avons pas pu maintenir ces derniers mois, mais espérons un avenir meilleur !!!



## INFO NATURE

### DEPOTS SAUVAGES : UN ACTE CRIMINEL

Le 23 mai dernier, le chemin qui mène à la boucle des Seiglats a été victime d'un acte criminel pour la nature, en effet un dépôt sauvage composé exclusivement de gravats contenant de l'amiante a été découvert. Vous avez été nombreux à nous signaler cet acte insupportable et inacceptable. Vous avez certainement constaté que ce dépôt n'a toujours pas été retiré, bien entendu nous déplorons cette situation. A ce sujet nous tenions à vous informer qu'évidemment une plainte a été déposée au Commissariat de Montereau et qu'une demande d'enlèvement a été faite auprès des services concernés. S'agissant d'amiante, la prestation d'enlèvement et de traitement ultérieur de ces déchets nécessite des précautions et procédures particulières à réaliser uniquement par des entreprises spécialisées et agréées. Nous avons reçu en retour un devis s'élevant à 18000€, ce qui est aussi inacceptable.

Dans l'attente de réponses moins "excessives", d'entente avec la SNCF qui utilise cet accès pour accéder à ses voies, nous allons procéder à l'installation d'une barrière plus solide que la simple chaîne présente aujourd'hui puis nous procéderons à l'enlèvement de ce dépôt sauvage. Croyez que nous condamnons vivement cet acte et que nous sommes désolés pour le triste spectacle offert aux promeneurs.

Michel MARTI, Délégué Environnement

### Zone de pâturage en 2021 : arrivée du troupeau à la Maserotte!

Au début du mois d'août, le lieu-dit de la Maserotte (situé en dehors de la Réserve) a accueilli sur des terres régionales louées aux Champs des possibles, une couveuse d'activité agricole, 200 moutons de race Suffolket Ravas et leur éleveuse.

#### Un atout pour l'accueil du public

La présence d'un troupeau transhumant sur le site, à fortiori d'un troupeau d'animaux de race rustique, est un atout pour la promenade ! Elle constitue une source d'agrément supplémentaire, en particulier pour les enfants. Elle est aussi l'occasion de redécouvrir une pratique ancestrale, le pastoralisme, en rappelant ses bénéfices sur les milieux, tout en remettant au goût du jour des races domestiques abandonnées.

Les animaux sont visibles depuis les cheminements entre les clôtures... jusqu'à la fin du mois d'août ! Ensuite, ce sera le retour vers la plaine de la Bassée où pâture le troupeau habituellement. Les propriétaires de chiens sont invités à garder leurs animaux en laisse, afin d'éviter toute attaque ou stress sur le troupeau.

**Pour améliorer le quotidien des Franciliens, l'Agence des espaces verts imagine, aménage et protège les espaces naturels de la Région. Depuis plus de 40 ans, ses experts mobilisent l'intelligence collective des acteurs du territoire pour préserver le fragile équilibre entre la ville et la nature.**

Pour en savoir plus :



<http://twitter.com/aeviledefrance>



<https://www.facebook.com/aev.idf/>

### AGENCE DES ESPACES VERTS

#### Espace naturel régional des Seiglats

#### Le saviez-vous?

Une couveuse est un espace-test d'activités agricoles permettant à des personnes en reconversion de tester la faisabilité de leur projet.

Pour en savoir plus :

<https://www.leschampsdespossibles.fr/>

**ONGLERIE**

Ouvert de 9 h à 19 h  
le Samedi de 9 h à 13 h  
**Fermé le Lundi**  
sur rendez-vous  
**06.03.32.98.37**

f Isa-Nails.    i isanails\_77

*Isa Nails*  
Styliste ongulière & Tanning  
*Isabelle Burot*

### Achat-Vente-Estimation gratuite



Un accompagnement  
depuis l'estimation  
jusqu'à  
la signature...

**Valérie MULLER BERTONCELLI**  
Votre Mandataire Immobilier  
au 06.59.36.10.20

Réseau BSK immobilier



VOUS AVEZ UN PROJET IMMOBILIER ?

**LE SAVIEZ-VOUS?**

## Georges de Tressan

Son nom figure sur le monument aux morts. Deux plaques dans la chapelle familiale (au fond du cimetière de Cannes-Ecluse dans l'axe de l'allée centrale), rappellent son souvenir. Voici son histoire.



Par Philippe BERTHÉLOT

### La famille de la Vergne de Tressan

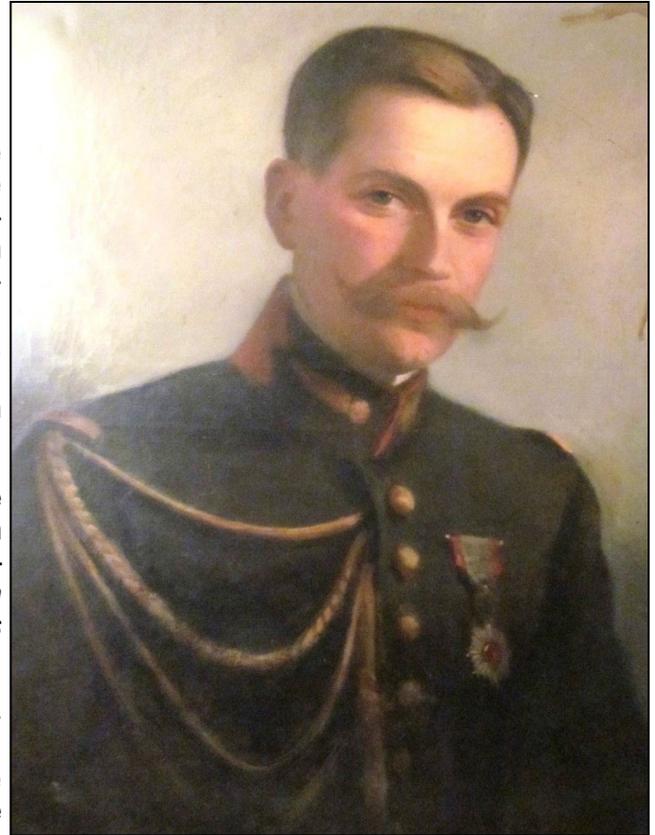
Georges de la Vergne de Tressan naît le 3 mai 1877 à Saint-Germain-en-Laye dans une famille noble.

Son père, Henri de la Vergne de Tressan, militaire de carrière, est marquis de Tressan (la maison de la Vergne de Tressan a donné à la France un cardinal, un archevêque, deux évêques et deux écrivains illustres, dont un académicien français). Henri de la Vergne est propriétaire de la demeure qui est maintenant la mairie de la Commune. Il est maire de Cannes-Ecluse en 1907-1908. Mort en 1911, il est inhumé à Cannes-Ecluse. Sa mère, Berthe de la Moussaye, morte à Cannes-Ecluse en 1939, est fille de vicomte.

Georges de Tressan entre en 1898 à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr dont il sort sous-lieutenant en 1900. C'est un brillant élève-officier (ses professeurs notent : *excellentes notes, culture générale développée à un très haut degré, conférencier de premier ordre, très bon officier actif, intelligence brillante et très fine, ...*).

Marié en 1904 avec Christine Noële Morillot, il a cinq enfants. Françoise, l'aînée, née en 1906 et morte en 1996, est la dernière occupante privée de la demeure familiale de Cannes-Ecluse, qu'elle vend en 1984 à la Commune qui en fait la mairie en 1986.

En 1906, il écrit "*La pénétration française en Afrique, ses caractéristiques et ses résultats*".



Georges de Tressan, fils d'Henri de la Vergne de Tressan, maire de Cannes-Ecluse entre 1907 et 1908.

### Un japoniste reconnu

Visitant le pavillon japonais de l'exposition universelle de 1900, il se découvre une passion pour l'art et la culture japonaise. Dès lors, en parallèle de sa carrière militaire, il se consacre à la connaissance de cette civilisation jusqu'alors inconnue des Français. Il apprend le japonais. Reconnu par l'ensemble des experts, lettrés, intellectuels et japonais, il est fréquemment sollicité pour apporter son expertise sur des produits de l'art japonais.

En 1906, il est affecté par l'état-major à l'accompagnement du prince japonais Nashimoto Morimasa né en 1874 et venu en France (1904-1905, puis 1906-1909) pour parfaire sa formation militaire à Saint-Cyr.

En 1907, le prince décore Georges de Tressan de l'Ordre du Soleil Levant (la deuxième plus haute distinction japonaise) pour le prosélytisme dont il fait preuve pour faire connaître la culture nippone.

Georges de Tressan écrit plusieurs ouvrages consacrés à l'art japonais (quelques fois sous le pseudonyme de Tei-San) et participe à l'organisation de plusieurs expositions à Paris (sabres, laques, peinture, gravure, sculpture et ciselure).



## La guerre

A la mobilisation d'août 1914, Georges de Tressan est incorporé comme capitaine au 41<sup>ème</sup> régiment d'infanterie, 3<sup>ème</sup> compagnie.

Ayant échoué dans leur offensive sur Paris (connue sous le nom de Première bataille de la Marne), les Allemands essaient, en se dirigeant sur Arras et Calais, de couper l'armée française de la mer. Les armées française, belge et anglaise décident de constituer un nouveau front face à l'ouest, de Noyon à la mer. C'est une course de vitesse. Le 28 septembre 1914 au soir le 41<sup>ème</sup> RI se trouve au nord-est d'Amiens.

Le 3 octobre s'engage le combat de Neuville-Vitasse, commune de 500 habitants, dans le Pas-de-Calais, à 7 km au sud-est d'Arras.

Le journal du régiment rapporte : "Le 3 octobre 1914 toute la journée, l'ennemi, avec des forces très supérieures en nombre, va tenter d'enlever le village [...].

La nuit n'interrompt pas le combat. Les Allemands profitent du clair de lune pour essayer de s'infiltrer [...]. Des combats à la baïonnette s'engagent. L'ennemi est repoussé.

Un peu avant le jour, nouvelle attaque au nord et au sud de Neuville. [...] L'ennemi est arrêté à 50 mètres de nous et se blottit dans les replis du terrain. Malheureusement, les munitions manquent [...]. Vers 7 heures, après une préparation d'artillerie formidable, les Allemands donnent l'assaut aux tranchées. [...] Le commandant Gilquin et le capitaine de Tressan sont tués.

Les 3<sup>ème</sup> (dont Georges de Tressan est le commandant) et 4<sup>ème</sup> compagnies livrent un combat au corps à corps où presque tous les hommes sont tués ou blessés, succombant sous le nombre des assaillants [...]. Pendant quatre jours, en dépit du bombardement ennemi qui détruit et incendie une partie du village, le 41<sup>ème</sup> tient bon et repousse toutes les agressions de l'ennemi.

Dans ces six jours de lutte ininterrompue, le 41<sup>ème</sup> a perdu 2 000 hommes environ.

Le général commandant la 10<sup>ème</sup> armée cite le capitaine Georges de Tressan à l'ordre de l'armée : "a repoussé toutes les attaques ennemies pendant quatre jours et quatre nuits et n'a pas perdu un point de ses positions" (Journal Officiel du 24 octobre 1914).

Son corps n'est pas retrouvé.

Son souvenir est rappelé par deux plaques dans la chapelle familiale du cimetière de Cannes-Ecluse.

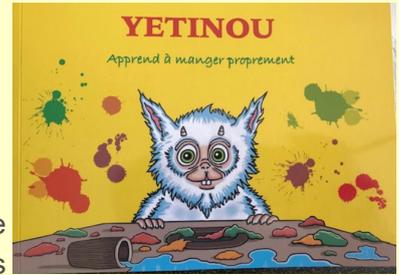


## ANNONCE : CREATION D'UNE ASSOCIATION D'HISTOIRE LOCALE

Vous êtes fan d'histoire et vous souhaitez rechercher, classer, archiver nos documents et reconstituer l'histoire de la commune ? Faites-vous connaître en laissant vos coordonnées et disponibilités au secrétariat de la mairie au 01.60.73.57.00 ou auprès de Laurence au 06.66.38.30.06.

## NOS CANNOIS ONT DU TALENT !

### Yetinou : une littérature jeunesse *made in Cannes-Ecluse* !



Vous les apercevez parfois le dimanche au P'tit marché ou au détour d'une rue de Cannes-Ecluse et leur petit Yétinou trône déjà dans les rayons de certaines grandes surfaces voisines. Maéva et Damir, l'auteure et l'illustrateur se sont lancés dans l'aventure de l'auto-édition. Objectif :

lancer leur propre collection de littérature jeunesse sous le nom de leur entreprise Daeva et sous les traits de Yetinou. Ce petit yéti espiègle, né sous la plume de l'illustrateur, a déjà

conquis le jeune public des 0-6 ans. Et ces deux anciens agents immobiliers ont plus d'un tour dans leur sac, car Yetinou se décline déjà sur plusieurs titres bientôt commercialisés.



## INFO CCAS

### INVITATION A L'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE DU PLAN CANICULE

La commune met à la disposition de ses administrés un registre sur lequel peuvent s'inscrire les personnes âgées de 65 ans ou les personnes en situation de handicap lorsqu'elles sont fragiles et isolées et qu'elles vivent à leur domicile. Ce registre est mis en place dans le cadre du plan d'alerte canicule.

Dans l'hypothèse où un nouvel épisode de canicule serait annoncé, un contact périodique sera organisé cet été afin de s'assurer du bien-être et de la sécurité des personnes inscrites. En cas de difficultés, l'intervention des services sociaux sera favorisée afin d'apporter une aide et un soutien à domicile à ces personnes.

Cette inscription est facultative. Les données figurant sur ce registre sont limitées exclusivement à l'identité et à la situation à domicile de la personne inscrite, laquelle dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations la concernant. En tout état de cause, les dispositions utiles sont prises pour préserver la confidentialité et la sécurité des renseignements collectés.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations respectueuses.

#### INFORMATIONS PRATIQUES

La demande de recensement peut être formulée par la personne elle-même, par son représentant légal ou par un tiers (famille, voisin, ami, service à domicile...). Elle peut se faire par écrit, notamment en utilisant le coupon réponse ci-dessous, ou par téléphone auprès de la mairie :

67 rue Désiré Thoison  
77130 Cannes-Ecluse  
01 60 73 57 00  
[mairie@cannes-ecluse.com](mailto:mairie@cannes-ecluse.com)

Denis MIGUET

### INSCRIPTION LISTE COMMUNALE DU PLAN CANICULE

Madame

Monsieur

Domicilié

Téléphone :

Souhaite(nt) être inscrit(s) sur la liste du plan canicule de la commune.

### AQUAPASS : TOUS A L'EAU!

Afin de permettre au plus grand nombre d'accéder à la piscine des Rougeaux, notre commune a renouvelé le partenariat tarifaire « AQUAPAS » avec la commune de Montereau.

Ce dispositif s'adresse à l'ensemble des Cannois qui bénéficient alors des tarifs identiques à celui des Monterelais et cela sur l'ensemble des prestations offertes aux utilisateurs de la piscine. En fonction des conditions sanitaires, n'hésitez pas à vous y rendre !



### PLONGEZ ! PLONGEONS !

Pour tout renseignement, contacter le club : [con-tact.csceplongee@gmail.com](mailto:contact.csceplongee@gmail.com) ou 06 81 68 32 24.

Le club de plongée de Cannes-Ecluse assure la formation de plongeur débutant à confirmé niveau 3. Venez nous rendre visite à la piscine de Serbonnes après Courlon sur Yonne les jeudis soir de 20h à 22h et, pourquoi pas, essayer la plongée en scaphandre autonome, l'apnée ou la nage avec palmes. Covoiturage possible.

#### FORMATION : UN PRINTEMPS STUDIEUX AU CLUB

Fin mai, le Comité Départemental 77 de la FFESSM et le CSCE Plongée ont organisé une formation de Techniciens d'Inspection Visuelle (TIV). Le but de cette formation était d'apprendre à inspecter les bouteilles de plongée de différents types et l'application des règles de sécurité des stations de gonflage car ce sont aussi une partie de nos compétences en tant que plongeur.

Deux jours de travail mais un moment de détente le samedi midi autour des pizzas commandées chez « Jojo » où tous ont pu échanger leurs souvenirs de plongeurs et leurs meilleurs sites. Le dimanche matin était consacré à la partie pratique.

A l'issue du stage, les seize candidats dont trois du CSCE plongée ont été déclarés bon pour le service ! Tout ça dans le respect des mesures sanitaires.

Un grand merci à la commune de CANNES-ECLUSE de nous avoir permis l'utilisation de ses structures.

Pour la saison 2021-2022, nous reprendrons nos activités dans le cadre de la réglementation COVID en vigueur.



### C'EST QUOI LE SWIMRUN ?

Le SWIMRUN est une activité sportive de pleine nature née il y a une quinzaine d'années où les concurrents enchaînent des parcours de course à pied et de natation en eau libre ( rivière, bassin...). Ce sport dépend de la fédération française de triathlon. Les concurrents conservent le même équipement sur l'ensemble des parcours. Les courses les plus longues dépassent 55 km.

**28 août  
2021  
Cannes-Ecluse77**

# IMPÉRIAL

## SWIMRUN

**12 KM départ à 14h**

inscriptions

# Ils se sont mariés à Cannes-Ecluse !

Nos mariés de la belle saison ont eu la chance de cumuler mariage et soleil radieux pour célébrer leur union à la mairie de Cannes-Ecluse, dans le respect du protocole sanitaire.



*Félicitations à Yannick & Maelys et tous nos vœux de bonheur à Agbo & Marine*

OUVERTURE D'UN MARCHÉ HEBDOMADAIRE

## LE P'TIT MARCHÉ DE CANNES-ECLUSE

Rôtisseur  
Traiteur



Fromages et  
salaisons



VENTES  
FLASH!

Œufs frais,  
fruits et légumes  
de saison



Apiculture  
récoltante  
Miel de Venelles,  
pain d'épices



Ostréiculteur  
Producteur Huitres  
de Charente-  
Maritime

**TOUS LES DIMANCHES  
DE 9 H À 13 H PARC DE LA MAIRIE**

**Dimanche 12 septembre 2021  
Les Foulées Cannoises**



Départ et arrivée au gymnase Berthelot  
Rue des écoles  
77130 Cannes-Ecluse

Départs : à 9h30 : 5 km et 10 km

Ces deux courses sont ouvertes aux athlètes handisport.  
La course de 10 km, mesurée officiellement, est inscrite au Challenge 77.

à 11h00 : 2 km  
à 10h30 : 1 km, pour les enfants

Parcours mesuré

Contact : [foulees.cannoises@gmail.com](mailto:foulees.cannoises@gmail.com)  
Informations sur [www.cannes-ecluse.fr](http://www.cannes-ecluse.fr)  
Inscription en ligne : Klikégo  
Renseignements Mairie : 01.60.73.57.00





# Fête de l'été

## Forum des associations

*Une fête avant la rentrée*

**Samedi  
28  
Août  
2021**

Bords de l'Yonne  
Le programme débute à 11h00  
Buvette et restauration libre sur place



**PASS SANITAIRE REQUIS**

*Entrée libre  
Venez !*

\*En fonction de la météo et des règles sanitaires

Directeur de publication: Denis MIGUET Rédactrice en chef: Laurence FRANCOISE Comité de rédaction: Philippe BERTHE-LOT, Muriel CHAMPIGNY, Myriam DOSSCHE, Laurence FRANCOISE, Michel MARTI, Véronique SAGOT, Thierry TERRET, Marc VAN ROSSEM, Angélique LUCAS (Agence des Espaces Verts) Crédit photo: Pierre BATILLIOT, Laurence FRANCOISE, Michel MARTI Impression: Montereau Impressions.